

Marc-Adélarde Tremblay (1922 -), G. Picard et J.-C. Boisvert

- 1) Professeur au département d'anthropologie de l'Université Laval
Président du Conseil Québécois de la recherche sociale
- 2) Chef du Service de la coordination de la recherche, MSSS, Québec
- 3) D.G. du Conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse, membre du CQRS

(1991)

“La recherche sociale française vue par les Québécois”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Marc-Adélarde Tremblay (1922 -), G. Picard et J.-C. Boisvert

"*La recherche sociale française vue par les Québécois*". Un article publié dans la revue **Sociologie Santé**, juillet 1991, no 4, pp. 83-91. Numéro intitulé: "Recherche - pratique professionnelles. Un autre regard: Le Québec, la recherche sociale en question". Talence, France, Maison des sciences humaines d'Aquitaine.

- 1) Professeur au département d'anthropologie de l'Université Laval, Président du Conseil Québécois de la recherche sociale (CQRS);
- 2) Chef du Service de la coordination de la recherche, MSSS, Québec;
- 3) D.G. du Conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse, membre du CQRS.

M Marc-Adélarde Tremblay, anthropologue, professeur émérite retraité de l'enseignement de l'Université Laval, nous a accordé le 4 janvier 2004 son autorisation de diffuser électroniquement toutes ses oeuvres.



Courriel : matrem@microtec.net ou matremgt@globetrotter.net

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

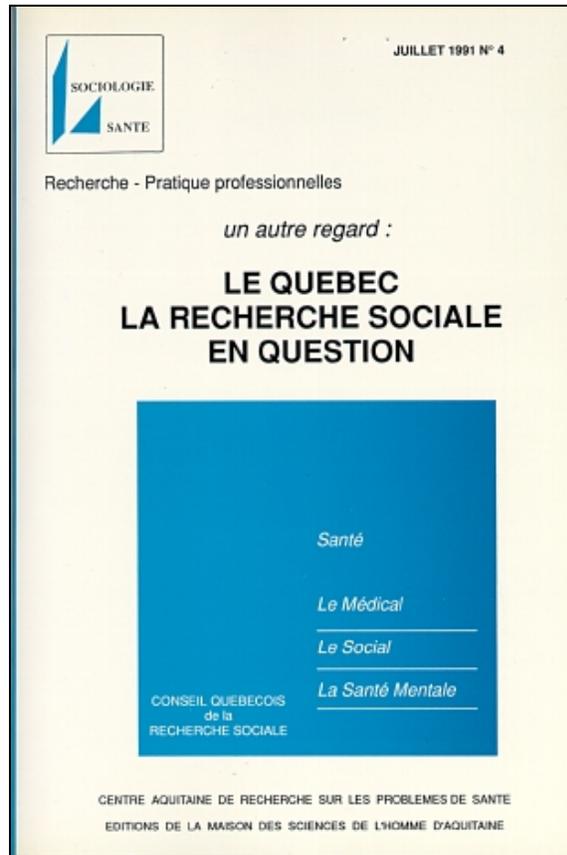
Édition numérique réalisée le 27 mai 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Marc-Adélarde Tremblay (1922 -), G. Picard et J.-C. Boisvert

- 1) Professeur au département d'anthropologie de l'Université Laval,
Président du Conseil Québécois de la recherche sociale (CQRS);
- 2) Chef du Service de la coordination de la recherche, MSSS, Québec;
- 3) D.G. du Conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse, membre du CQRS.

"La recherche sociale française vue par les Québécois"



Un article publié dans la revue **Sociologie Santé**, juillet 1991, no 4, pp. 83-91. Numéro intitulé: "Recherche - pratique professionnelles. Un autre regard: Le Québec, la recherche sociale en question". Talence, France, Maison des sciences humaines d'Aquitaine.

Table des matières

[Résumé](#)
[Summary](#)

[Les auteurs](#)

[Un diagnostic de la "recherche sur le social" en France](#)
[Les enseignements de la recherche sociale en France](#)

Marc-Adélaré Tremblay (1922 -), G. Picard et J.-C. Boisvert

- 1) Professeur au département d'anthropologie de l'Université Laval,
Président du Conseil Québécois de la recherche sociale (CQRS);
- 2) Chef du Service de la coordination de la recherche, MSSS, Québec;
- 3) D.G. du Conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse, membre du CQRS.

"La recherche sociale française vue par les Québécois".

Un article publié dans la revue **Sociologie Santé**, juillet 1991, no 4, pp. 83-91.
Numéro intitulé: "Recherche - pratique professionnelles. Un autre regard: Le Québec, la recherche sociale en question". Talence, France, Maison des sciences humaines d'Aquitaine.

Résumé

[Retour à la table des matières](#)

Cet article est un rapport de la Mission d'Étude et de Coopération. Il s'est attaché à une analyse comparative avec les acquis de l'expérience française dans le champ de la recherche sociale. Il note les convergences et souligne l'incidence de la décentralisation sur les conditions pratiques de la recherche. Des possibilités de coopération s'ouvrent entre les deux pays

mots-clé: Recherche sociale - décentralisation - transfert des connaissances

Summary

This article which is based on a report by La Mission d'Étude et de Coopération focuses on a comparative analysis of French achievement in the field of social research pointing to areas of convergence and underlining the impact of decentralization on actual conditions of research. Possibilities of cooperation open up between the two countries.

Keywords: Social research - decentralization - transfer of knowledge

[Retour à la table des matières](#)

<p>Marc-Adélar TREMBLAY</p>  A circular portrait of Marc-Adélar Tremblay, an elderly man with white hair, wearing a dark cap and a dark jacket with a large fur collar. He is standing outdoors in a snowy, wooded area.	<p>Marc-Adélar Tremblay Professeur d'anthropologie à l'Université Laval, Président du Conseil Québécois de la Recherche Sociale. Responsable de cette mission gouvernementale en France.</p> <p>G. Picard Ph. D., chef du service de la coordination de la recherche, Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec.</p> <p>J.C. Boisvert Directeur général du Conseil Québécois pour l'enfance et la jeunesse, membre du Conseil Québécois de la Recherche Sociale.</p>
--	--

Un diagnostic de la "recherche sur le social" en France

[Retour à la table des matières](#)

Ce rapport de mission ne constitue pas à proprement parler une analyse exhaustive de l'état de la recherche sociale en France. Il aurait fallu pour ce faire visiter un plus grand nombre d'institutions et d'organismes de financement, rencontrer plusieurs producteurs de la recherche sur les problèmes sociaux dans chacune des régions de France et effectuer des études sur un vaste éventail de milieux d'intervention et d'action sociale. Le but de la Mission était plus modeste dans la mesure où, cherchant à prendre contact avec des représentants des trois catégories professionnelles directement engagées dans la "recherche sur le social" (planificateurs ou gestionnaires, producteurs et intervenants dans les milieux de pratique), la Mission voulait présenter une vue panoramique. La démarche a consisté à se sensibiliser à un ensemble de situations et d'actions associées au financement de la recherche sociale, à sa production et à son utilisation dans le but de profiter, grâce à l'analyse comparative, des acquis de l'expérience française dans la construction du premier plan triennal de développement du Conseil québécois de la recherche sociale. La Mission fut, à maints égards, très profitable, non seulement parce que ses membres ont été en mesure de mieux connaître le statut et la portée de la recherche sociale là-bas, mais aussi parce que nous avons établi des rapports de travail avec des organismes, des chercheurs et des intervenants et que nous avons mieux fait connaître l'action du Conseil québécois de la recherche sociale auprès de ces différents milieux gouvernementaux et professionnels. La visite de la Mission a coïncidé avec la période précédant l'élection présidentielle, ce qui eut pour résultat de la priver de certaines rencontres mais de mieux lui faire connaître l'état d'incerti-

tude dans laquelle se trouvait les interlocuteurs par rapport à l'avenir de la recherche sociale. Vue sous cet angle, la Mission a peut-être davantage été exposée aux inquiétudes, aux insatisfactions et aux contradictions perçues ou vécues par ceux qui ont été rencontrés. L'omniprésence de la question électorale dans l'esprit de la plupart des interlocuteurs français était aussi difficilement dissociable de l'expérience peu appréciée de la cohabitation de la droite et de la gauche. Cette réalité politique a freiné l'évolution de la recherche scientifique et particulièrement de la recherche sociale par les coupures budgétaires qu'elle a suscitées, par le fait que des crédits furent gelés soit pour l'ouverture de nouveaux postes soit pour l'achat d'équipement et par l'absence de grandes et claires orientations scientifiques se rapportant à l'effort de recherche. On le sait, une des grandes déceptions des professionnels de la recherche en France ces dernières années fut le retard dans la mise en application des recommandations du Rapport Godelier sur la réforme du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Il n'est certes pas facile de transformer une institution qui dispose de 1 300 laboratoires de recherche, qui gère un budget de plus de neuf milliards de francs, qui dirige un personnel de 10 700 chercheurs et de 15 050 ingénieurs, techniciens et administratifs surtout quand les sujets traités couvrent les sciences naturelles et les sciences de l'homme. Le ministre de tutelle, Hubert Curien, l'a lui-même affirmé : "Le CNRS est trop gros, on ne gère pas les sciences de l'Homme comme la physique des particules".

Une des observations auxquelles les membres de la Mission arrivent est la très grande similitude qui existe dans les thèmes orientés de la recherche sociale en France et ceux qui ont été énoncés par la Commission Rochon ou par le Conseil Québécois de la Recherche Sociale et par ses principaux partenaires (dont le ministère de la Santé et les Services Sociaux). Cette convergence n'est pas fortuite. Elle reflète, à n'en pas douter, les ressemblances qui existent dans le déplacement des problèmes associés à la transformation rapide des institutions dans les sociétés occidentales. La taille respective des deux sociétés n'est nullement comparable mais la nature et le rythme des transformations sociales qu'elles subissent sont de même nature, sinon du même ordre. Il existe, bien entendu, plusieurs façons de conceptualiser les conséquences indésirables des mutations sociales là-bas, comme ici.

S'il n'y a pas de coïncidence parfaite dans les terminologies respectives utilisées, les réalités ainsi désignées recouvrent sensiblement les mêmes phénomènes : le vieillissement de la population, les nouveaux types de familles, la nouvelle pauvreté (la précarisation), le chômage des jeunes, les groupes marginalisés, les diverses manifestations de la violence, les nouveaux risques à la santé, etc... De plus l'ensemble des domaines orientés, qui à la limite peuvent être nombreux et variés, peuvent se regrouper dans quelques thématiques seulement selon le but poursuivi et les exigences des organismes concernés par une intervention particulière sur ces problèmes. C'est ainsi, par exemple, que l'ancien ministre des affaires sociales et de l'emploi, dans un discours rapporté par *Le Figaro* du 23 avril 1988, sur la politique sociale de la France pour les années à venir, identifie les deux défis majeurs qui confrontent son pays : l'exclusion et le vieillissement. Les principes qui devront nourrir l'action sociale seront dès lors, de son point de vue, la solidarité sociale et le dialogue.

Il est intéressant de noter que, d'une manière indépendante, le Conseil Québécois de la Recherche Sociale définit son univers d'intérêt et son champ d'action en étroite liaison avec la mission de son ministère de tutelle par les concepts de participation et de solidarité sociales. La correspondance est presque textuelle. Les deux thématiques de l'exclusion et du vieillissement recouvrent tout un ensemble de phénomènes nouveaux qui nécessiteront la mise en place d'une pratique sociale qui traitera à la fois "des problèmes de chômage, de santé et de protection sociale" et qui luttera contre "tous les risques de discrimination envers les femmes, les handicapés, les immigrés" (Philippe Séguin, *Le Figaro*, 2 avril 1988). Non seulement, au Québec, éprouvons-nous les mêmes problèmes généraux associés aux changements techniques et aux mutations sociales, mais nous envisageons des stratégies d'action et des solutions qui touchent aux mêmes réalités sociales. Vue sous cet angle, l'Europe de 1992 trouvera, certes, par la France, une porte d'entrée en Amérique du Nord par le biais de la francophonie québécoise. Si cette idée ne fut pas mentionnée explicitement elle apparaissait en filigrane dans plusieurs propos tenus par certains interlocuteurs. L'ouverture du Québec, en matière de recherche sociale, constitue un pas qui offre de nouveaux horizons à la comparaison et à la collaboration.

Une des difficultés rencontrées en France, par rapport à cette discipline qu'est la recherche sociale, se rapporte à des questions épistémologiques qui sont liées à sa définition, à sa légitimité, à son sens, à sa position particulière dans la structure du pouvoir et, indirectement, aux enjeux socio-politiques dont elle est l'objet. C'est un champ disciplinaire nouveau, surtout préconisé et défendu par de jeunes chercheurs. Les uns ont un statut précaire (vacataire, assistant de recherche ou d'enseignement) tandis que d'autres, bien que confirmés dans leurs postes, se situent aux niveaux inférieurs de l'échelle professionnelle. On peut affirmer que la "recherche sur le social" occupe un statut minoritaire qui n'est pas encore reconnu. Un débat se rapportant à ses fondements théoriques et à ses aboutissants concrets entre les théoriciens d'une part et les tenants de l'action sociale d'autre part occupe une place centrale dans la petite communauté de ceux qui défendent sa légitimité et sa spécificité. Ces dernières années, les fonds disponibles pour la recherche sociale se sont faits plus rares et la compétition entre chercheurs sans statut est devenue d'autant plus vive. En plus de cette césure entre théoriciens et praticiens, ce dernier courant étant représenté surtout par des travailleurs sociaux dont la formation s'effectue principalement dans les lieux de l'action et de la protection sociales. Un autre clivage, disciplinaire celui-là, s'accroît entre sociologues et psychologues. Les premiers reprochent aux seconds de "psychologiser" le travail social ce qui a pour résultat de favoriser une intervention à caractère individuel, selon une visée qui néglige l'impact des facteurs sociaux d'organisation, d'encadrement et de soutien. La médiocrité des ressources qui sont consacrées à la "recherche sur le social" par opposition à celles investies dans les études sociales à caractère fondamental (tenant compte de la population de la France) renforce la position de marginalisation dans laquelle la recherche sociale se trouve. Contrairement au Québec, où un ministère assume les charges financières de ce type de recherche (le ministère de la Santé et des Services sociaux) et dont l'action en ce domaine repose sur une tradition vieille de près de vingt-cinq ans, le financement de la recherche sociale en France est assumé par plusieurs ministères et par une diversité d'organismes à vocation sociale (la CNAF et le CTNERHI, par exemple) qui imposent des orientations et des cadres de réalisation différents à la recherche. Cette diversité de l'encadrement, tout en permettant l'expression d'un nœud d'intérêts divers liés aux responsa-

bilités spécifiques de chacune des institutions, rend difficile la concertation et l'unité de pensée dans les orientations. En revanche, la recherche sociale, de ce fait, interpelle un plus grand nombre d'acteurs répartis inégalement sur le territoire.

La remarque précédente entraîne comme naturellement, à commenter les tentatives qui sont amorcées en France pour décentraliser les instances décisionnelles et pour fournir aux nouveaux lieux régionaux de prise de décision (lire, départementaux) les ressources financières pour soutenir leurs responsabilités nouvelles. Il est certain que la centralisation des ressources et des décisions a constitué une expérience qui a ses côtés positifs comme négatifs sous l'angle de l'effort de recherche. Par contre, les décisions gouvernementales récentes de conférer une autorité nouvelle aux départements, tant dans l'énoncé des orientations de recherche que dans le choix des champs prioritaires de l'action sociale, tout en permettant des actions nouvelles plus proches des besoins exprimés, risquent d'accentuer les inégalités régionales dans la recherche sociale comme dans l'action sociale. C'est un fait connu que les départements sont inégalement préparés à assumer ces responsabilités nouvelles et que la concertation entre tous les partenaires départementaux en ce qui a trait à la recherche de fonds pour soutenir celles-ci n'obtient pas le même succès partout. D'ailleurs, la distribution géographique des chercheurs ne correspond pas à l'univers quantitatif comme qualitatif des besoins. Somme toute, si cette expérience qui est maintenant en cours comporte des risques, elle permet l'émergence de la recherche sociale dans des milieux périphériques et négligés par la génération de chercheurs concentrés dans la région parisienne. Pour le Québec, cette expérience constitue un encouragement à poursuivre les efforts en régions en vue de créer des conditions favorables à l'émergence et à la consolidation, le cas échéant, de la recherche sociale si nécessaire pour supporter les programmes d'action, les stratégies d'intervention et les pratiques professionnelles reliés à la participation et à la solidarité sociales.

La recherche sociale en France, tout comme au Québec d'ailleurs, est au cœur de plusieurs enjeux économiques et sociaux qui, plus ouvertement qu'ici, font l'objet de débats publics et de confrontations pour le partage des ressources. L'un de ces enjeux est lié à l'obtention de ressources nouvelles pour le développement de ce domaine de re-

cherche. Un autre défi est la nécessité de créer des équipes multidisciplinaires de recherche qui pourront à la fois élargir le type de regard posé sur le social en tant qu'objet et qui pourront, en dehors du CNRS où elles se logent, créer des structures permanentes d'encadrement et assurer une certaine stabilité aux chercheurs (sans statut) dans les sources de financement comme dans la poursuite de leurs travaux. La recherche sociale, là-bas, s'effectue très souvent par appels d'offres sous forme contractuelle par de jeunes chercheurs en quête d'un poste ayant une certaine permanence. La concurrence crée l'excellence mais elle suscite aussi l'insatisfaction, l'instabilité, certaines formes de désaffection et, dans une certaine mesure, l'isolement. Car, dans un tel contexte, il est difficile d'établir un réseau de chercheurs et de soutenir des efforts de collaboration interinstitutionnelle.

Un défi qui semble bien amorcé en France et qui doit inciter les Québécois à s'inspirer de leurs méthodes dans ce domaine est celui du transfert des connaissances des milieux d'intervention. Les efforts de décentralisation auront, à n'en pas douter, un effet positif sur le transfert des connaissances car la participation des groupes locaux à la définition des problèmes les plus urgents, à la recherche des fonds nécessaires à leur étude, à la poursuite et à l'évaluation des travaux en cours de réalisation, sont autant d'éléments qui font partie des conditions et des exigences nécessaires à sa réussite. Plusieurs programmes, tels que la formation des chercheurs à l'utilisation des produits de la recherche, la tenue de colloques, de séminaires et de journées d'étude uniquement consacrées à la diffusion des résultats d'une recherche particulière, les bulletins spécialisés d'information pour des publics plus larges mais particulièrement concernés par les résultats d'une recherche particulière, le financement d'organismes agissant comme trait d'union entre les milieux de recherche et les milieux de pratique, les appels d'offres pour des contrats de connaissance, permettent un soutien stratégique et opérationnel à des tentatives nouvelles de grand intérêt pour ceux qui sont préoccupés par ce problème. Une autre initiative de ce genre qui connaît aussi un bon succès, c'est la publication d'une revue spécialisée, les *Cahiers de la recherche en travail social*, consacrée à la diffusion de travaux de qualité et à la tenue de débats théoriques et méthodologiques nécessaires au progrès de cette discipline et à l'identité professionnelle de ceux qui y consacrent une partie importante de leur travail. À cet effet, la publication en 1987 d'un

"Annuaire de la recherche sur le social" constitue une étape importante dans les efforts qui sont effectués là-bas pour mieux circonscrire le champ de ce type de recherche et identifier ceux qui y apportent une contribution par leurs études et leurs recherches.

Ces différentes observations, est-il nécessaire de le rappeler, ne sont pas le fruit d'une démarche scientifique rigoureuse. Mais elle ressortent des expériences et des remarques que les membres de la Mission ont entendues sans qu'ils puissent toujours les soumettre à des épreuves de validité. Plusieurs éléments de ressemblance entre la situation au Québec et la leur sont ressortis, spontanément ou à la suite d'interrogations spécifiques à ce sujet. Des pratiques particulières à chacune des parties (en France et au Québec) en recherche sociale comportent des enseignements utiles pour les planificateurs et les gestionnaires de la recherche comme pour les chercheurs et les intervenants. De ce constat est née une volonté d'affermir des liens de collaboration en vue d'assumer une plus grande efficacité dans l'effort, qu'il s'agisse de planification, de gestion, de recherche, d'évaluation ou d'intervention.

Les enseignements de la recherche sociale en France

[Retour à la table des matières](#)

La mission du Conseil Québécois de la Recherche Sociale en France a permis de mieux comprendre la structure de même que le fonctionnement des institutions et organismes qui sont actifs là-bas dans le champ de la "recherche sur le social", d'apprécier, à la lumière des rencontres effectuées, les contextes politiques, économiques et sociaux dans lesquels celle-ci se déploie et d'évaluer la nature des difficultés qu'elle rencontre dans son développement. Elle aura rendu possible aussi l'établissement de liens d'amitié avec un certain nombre d'acteurs importants dans ce champ d'expertise. La situation de la recherche sociale au Québec était beaucoup mieux connue en France

que ne l'était celle de la France au Québec puisque des universitaires et chercheurs français sont venus en mission officielle au Québec à quelques reprises : Claude Martin, Marc-Henry Soulet et Michel Chauvière. Ils se sont avérés des collaborateurs de toute première importance tant dans la préparation de la mission que dans sa réalisation. Monsieur Chauvière qui possède à la fois l'expérience de la MIRE et du CNRS, par sa participation au GRASS, à l'invitation du Conseil, est venu à des journées d'études et de réflexion du mois d'août dernier pour présenter ses vues sur la recherche sociale en France et les difficultés qu'elle rencontre. La mission du Conseil a permis, enfin, de concevoir diverses formules de collaboration actuelle et éventuelle avec des institutions et des chercheurs français.

Parmi les activités de coopération qui ont été retenues entre le CQRS et les institutions visitées on peut mentionner celles se rapportant à l'information et à la documentation. Il fut convenu, par exemple, l'échange d'information sur la nature des programmes en cours de même sur ceux qui sont envisagés dans un prochain avenir. Il fut entendu encore qu'en plus de déposer les rapports finals de recherche à l'Université de Bordeaux, qui est un centre reconnu des études québécoises et canadiennes, le Conseil les déposerait au CTNRHEI qui possède un centre de documentation ouvert à tous les chercheurs sur le social et au grand public. Certains rapports finals de recherche seraient également disponibles dans d'autres institutions en fonction des demandes qui seraient acheminées. De la même manière, le Conseil recevra, sur demande, toute documentation de nature à favoriser et à consolider son triple mandat. Cette initiative d'échange serait rendue possible par l'envoi des répertoires thématiques du Conseil et la réception de répertoires en provenance des organismes français qui les produisent. Au moment de la tenue de la mission, les membres furent informés par la MIRE qu'elle envisageait l'envoi d'une mission gouvernementale à l'automne 1988 ou durant l'année 1989. Le Centre aquitain de recherche sur les problèmes de santé, de Bordeaux, sous la direction du professeur Jean-Claude Guyot, se promettait, pour sa part, l'envoi d'une mission à la mi-octobre 1988. Celle-ci fut organisée par le Service de la coopération internationale du ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil, et fut tenue à la date prévue à Québec et à Montréal. Les échanges furent fructueux et un projet précis de collaboration est maintenant à

l'étude. La Mission a examiné, avec la MIRE notamment, la possibilité d'échanger des experts-consultants pour l'évaluation des projets de recherche. Un tel projet, bien qu'intéressant, suscite des problèmes d'harmonisation des procédés d'évaluation ainsi que des questions de coûts qui apparaissent, pour le moment, difficiles à surmonter. Cela n'empêchera pas, à l'occasion, la participation individuelle de chercheurs français et québécois à un tel processus lorsque les occasions s'y prêteront. Quant aux échanges de chercheurs et de stagiaires, le principe de l'échange est admis d'emblée ; ce sont plutôt les modalités de ce type d'échange qui posent problème et qui nous apparaissent en ce moment difficiles à réaliser. Nous devons aussi apprendre à mieux nous connaître avant que les discussions sérieuses sur ce point précis soient entreprises.

D'autres avenues de coopération, certes plus complexes, ont fait l'objet d'observations et d'échanges de vues : il s'agit de collaborations possibles dans des projets d'équipes et dans des programmes de recherche. Nous en sommes encore, par rapport à ces sujets, à des phases très préliminaires de discussion, étant donné qu'ils nécessitent des révisions importantes dans les pratiques courantes. Les sujets abordés avec certains organismes et équipes ont trait aux aspects suivants : thématiques harmonisées (les unes le sont sans aucune planification conjointe, telles la santé mentale, le vieillissement, la violence) ; thématiques comparatives (la situation comparée de la recherche sociale dans certains pays d'Europe et d'Amérique du Nord est un sujet en phase de discussion) ; thématiques complémentaires projet de recherche conjoint ou complémentaire ; et programmes de subventions et de bourses d'excellence harmonisés, conjoints ou complémentaires. D'autres sujets furent à peine abordés, tels l'accueil des chercheurs en séjour de recherche, l'organisation conjointe de colloques à l'occasion desquels seraient échangés directement entre chercheurs les résultats de leurs travaux.

Voilà, certes, un éventail très large de possibilités qui doivent être examinées à l'aide de critères de pertinence, de faisabilité et de productivité. En ce qui concerne la partie québécoise il faut que chacun des partenaires y trouve son compte et que les retombées de l'une ou l'autre de ces activités de collaboration soient évidentes tant pour l'avancement des connaissances que pour l'amélioration des pratiques

d'intervention dans les milieux professionnels. Les rapports futurs avec l'un ou l'autre des partenaires français seront jaugés et évalués par rapport à leurs contributions effectives et potentielles à ces deux niveaux.

Fin du texte